



**PRÉFET  
DE LA  
CHARENTE-  
MARITIME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Rochelle, le 28 octobre 2022

### **FERMETURE EXCEPTIONNELLE DES SERVICES DE L'ÉTAT EN CHARENTE-MARITIME LE LUNDI 31 OCTOBRE 2022**

**Les services de l'État seront exceptionnellement fermés au public toute la journée du lundi 31 octobre 2022 :**

- la préfecture et les sous-préfectures ;
- la Cité administrative Duperré ;
- la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) ;
- la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS) ;
- la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP).

Les services d'accueil au public rouvriront aux horaires habituels à partir du **mercredi 2 novembre 2022**.

Afin d'accompagner les usagers dans leurs démarches administratives, le site internet des services de l'État en Charente-Maritime est à disposition : [www.charente-maritime.gouv.fr](http://www.charente-maritime.gouv.fr)

#### **Contact réservé à la presse**

Service départemental de la communication  
interministérielle

Tél. : 05 46 27 43 05 / Port. : 06 37 74 87 22

Courriel : [pref-communication@charente-maritime.gouv.fr](mailto:pref-communication@charente-maritime.gouv.fr)

38 rue Réaumur

CS 70000

17017 LA ROCHELLE CEDEX 1

[www.charente-maritime.gouv.fr](http://www.charente-maritime.gouv.fr)

[Twitter](#) / [Facebook](#) / [Youtube](#)